

**NATIONS UNIES**



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  **CONSEIL DE SÉCURITÉ**

Distr.  
GÉNÉRALE

A/36/321

S/145

16 juin 1981

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Trente-sixième session  
Point 35 de la liste préliminaire<sup>x</sup>  
QUESTION DE CHYPRE

CONSEIL DE SÉCURITÉ  
Trente-sixième année

Lettre datée du 10 juin 1981, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent de la Turquie auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la lettre datée du 10 juin 1981 qui vous a été adressée par M. Nail Atalay, représentant de l'Etat fédéré turc de Kibris.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de ladite lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 35 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) A. Coskún KIRCA

<sup>x</sup> A/36/50.

ANNEXE

Lettre datée du 10 juin 1981, adressée au Secrétaire général  
par M. Nail Atalay

Je voudrais appeler votre attention sur de récentes déclarations publiées le 17 mai 1981 par le quotidien chypriote grec Ayon et où l'Archevêque Chrisostomos s'en prend entre autres aux pourparlers intercommunautaires, préconise qu'il y soit mis fin et appelle la Grèce à créer un front armé contre la Turquie et les Chypriotes turcs. J'entends réaffirmer une fois de plus que, émanant d'un responsable nuisant de la communauté chypriote grecque, ces déclarations chauvines et incendiaires ne peuvent que nuire à l'atmosphère constructive qui entoure à l'heure actuelle les pourparlers intercommunautaires et qu'il a été difficile de créer.

La récente sortie de l'Archevêque ne nous a pas pris totalement au dépourvu. En effet, comme nous n'avons cessé de le dire, l'Eglise orthodoxe grecque s'est donné une fois pour toutes à tâche de pousser à la guerre et d'attiser la discorde entre les deux peuples de Chypre et, à plus vaste échelle, contre les nations turque et grecque. L'Archevêque peut à coup sûr se targuer d'avoir réussi dans son entreprise. Par son opposition véhémente et résolue à tout ce qui pourrait améliorer le climat et la compréhension et amener la réconciliation des communautés chypriotes, il l'emporte jusqu'ici sur tous ses prédécesseurs. Il mène à cet égard une véritable croisade.

Alors qu'il n'est pas de personne sensée qui ne reconnaisse que les pourparlers intercommunautaires, s'ils sont abordés avec bonne volonté et dans un esprit de compréhension, offrent le meilleur moyen de résoudre de manière juste et pacifique le conflit chypriote, du haut de sa chaire il incite à la guerre et à la destruction.

Nous n'aurions pas jugé bon de nous appesantir sur ce récent cri de guerre, si ce n'était que l'Archevêque aspire à donner au conflit de nouvelles dimensions. En s'efforçant d'amener la Grèce à se lancer dans une croisade armée contre la Turquie et les Chypriotes turcs, il risque de déclencher une escalade qui ne pourrait qu'être périlleuse et dont la seule pensée fera frémir toute personne raisonnable.

J'espère sincèrement que les hommes intègres et avides de paix, où qu'ils soient, feront tout en leur pouvoir pour que l'Archevêque Chrisostomos reste seul sur la voie qu'il a choisie et qui mène à la catastrophe.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 35 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant de l'Etat  
fédéré turc de Kibris,

(Signé) Nail ATALAY

